

NOVASCOPIA

Évaluation des Impacts sur la Santé de l'intégration d'une Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSPP) dans le projet « Grand Bellevue »

Note de synthèse

Juillet 2016



Objectifs de l'EIS

Ce document est une synthèse des analyses et recommandations produites lors d'une démarche d'évaluation d'impacts sur la santé (EIS) portant **sur l'intégration d'une maison de santé pluriprofessionnelle (MSPP) dans le projet de renouvellement urbain du Grand Bellevue**, quartier situé à cheval entre les villes de Nantes et Saint-Herblain. Ce projet, précurseur sur la région des Pays de la Loire, a fait l'objet d'une action dans l'axe « Santé environnementale » du Contrat Local de Santé signé entre la Ville de Nantes, Nantes Métropole, l'Agence Régionale de Santé et la Préfecture, et est soutenu financièrement par l'ARS. L'implantation d'une MSPP sur le quartier est inscrite dans le mandat municipal 2014-2020.

Les analyses et les recommandations portent sur divers éléments du projet susceptibles d'affecter un certain nombre de déterminants de la santé, dont particulièrement les aspects touchant aux habitudes de vie, à la cohésion sociale, ainsi que sur d'autres axes du projet favorables ou défavorables à la santé des habitants du quartier, tels la sécurité et la tranquillité des espaces, la place des espaces verts ou encore les modalités de concertation des habitants/usagers touchant cette fois-ci les modalités de gouvernance de la future MSPP.

L'objectif de cette EIS était de répondre aux enjeux de l'intégration d'un tel équipement dans un quartier engagé pleinement dans des travaux de fort renouvellement urbain. A première vue, il peut paraître paradoxal de faire porter une EIS sur une offre de services en santé au sein d'un territoire dont les caractéristiques sociodémographiques sont préoccupantes, tant le caractère positif des effets attendus peut paraître évident. C'est bien pourquoi l'EIS est ciblée sur un enjeu précis et plus exploratoire : s'intéresser à l'intégration du projet de la MSPP au projet de renouvellement urbain du Grand Bellevue.

Un périmètre thématique d'EIS ciblé

Dans le contexte du PGB et du degré d'avancement du projet de MSPP, l'EIS porte sur l'intégration de la MSPP dans le projet de renouvellement urbain, à savoir les impacts positifs et négatifs pour la santé, concernant *le périmètre thématique* suivant :

- *la création d'un bâtiment de services* intégrant tout ou partie des professionnels de santé impliqués dans le projet, et possiblement d'autres services (posant des enjeux d'intégration urbaine et paysagère de ce projet immobilier, en fonction de la localisation retenue : en termes de desserte pour les habitants, d'attractivité pour les praticiens, d'accessibilité physique, de conception du bâtiment et des abords...). Par la suite de l'EIS, pour préciser les analyses portant plus spécifiquement sur ce bâtiment, on le désignera comme le « bâtiment central » du projet MSPP.
- *la structuration d'une coordination d'offres de santé et de prévention sur le grand quartier* (notamment l'inscription dans les dynamiques partenariales, en termes de fonctionnement en réseau avec d'autres équipements publics, écoles, association sportives...).
- *et l'articulation avec la reconfiguration du grand quartier dans le cadre du PGB*, en s'intéressant aux déterminants de santé jugés prioritaires au vu des indicateurs de santé du quartier dans le cadre du projet de santé de la MSPP (diabète/obésité, santé mentale, accès aux soins et aux droits).

Le projet de santé des professionnels de santé (profils des professionnels, coordination des professionnels de santé, construction de parcours de soins...) a d'emblée été exclu du périmètre thématique de l'EIS.

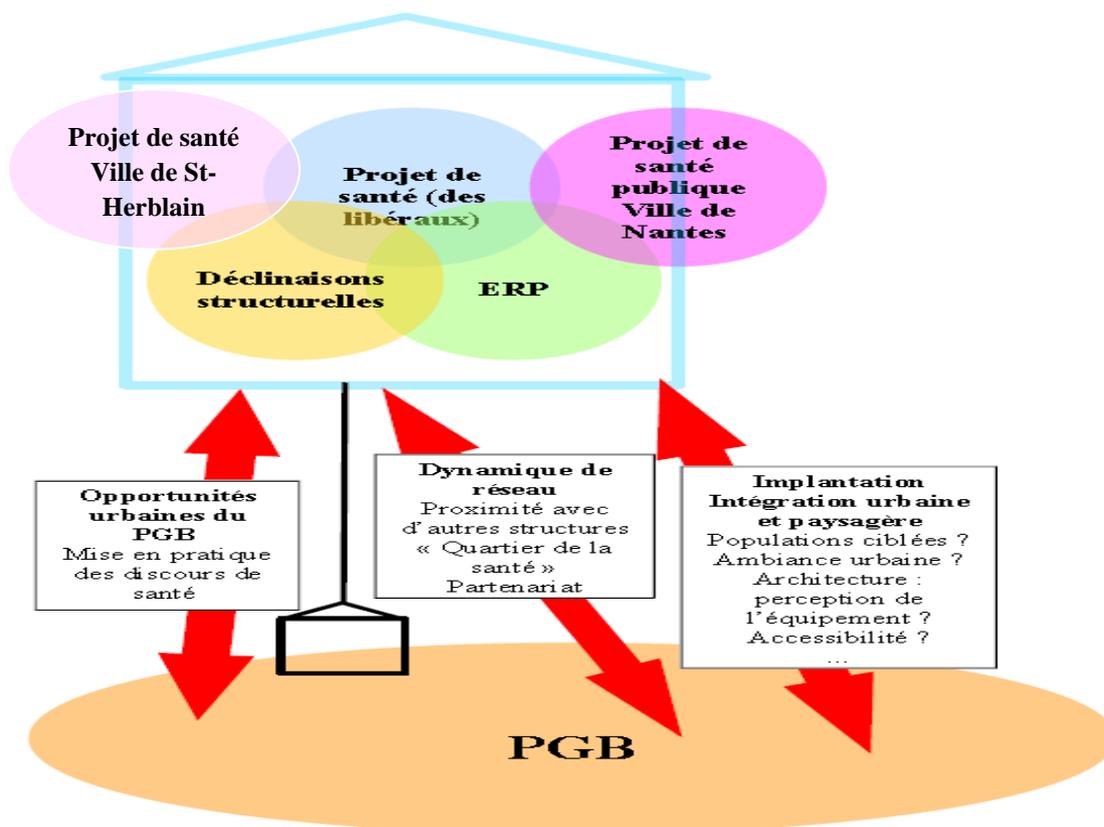
Ce périmètre thématique, correspondant à des problématiques complémentaires, se traduit dans 3 périmètres géographiques imbriqués :

1. La localisation du bâtiment de services de la MSPP et ses abords immédiats (Secteur des Lauriers).
2. Le bassin de rayonnement : zone d'attraction potentielle auprès des habitants (Grand Bellevue... et au-delà)
3. « Territoire en réseau »: le portage des actions de la MSPP dans d'autres sites du quartier (professionnels associés, autres équipements publics...).

La figure synthèse suivante présente le schéma conceptuel de l'articulation entre le projet MSPP et le PGB :

Schéma conceptuel de l'articulation MSPP / PGB

Source : Hanitra RA SOLOMA MPIA NDRA

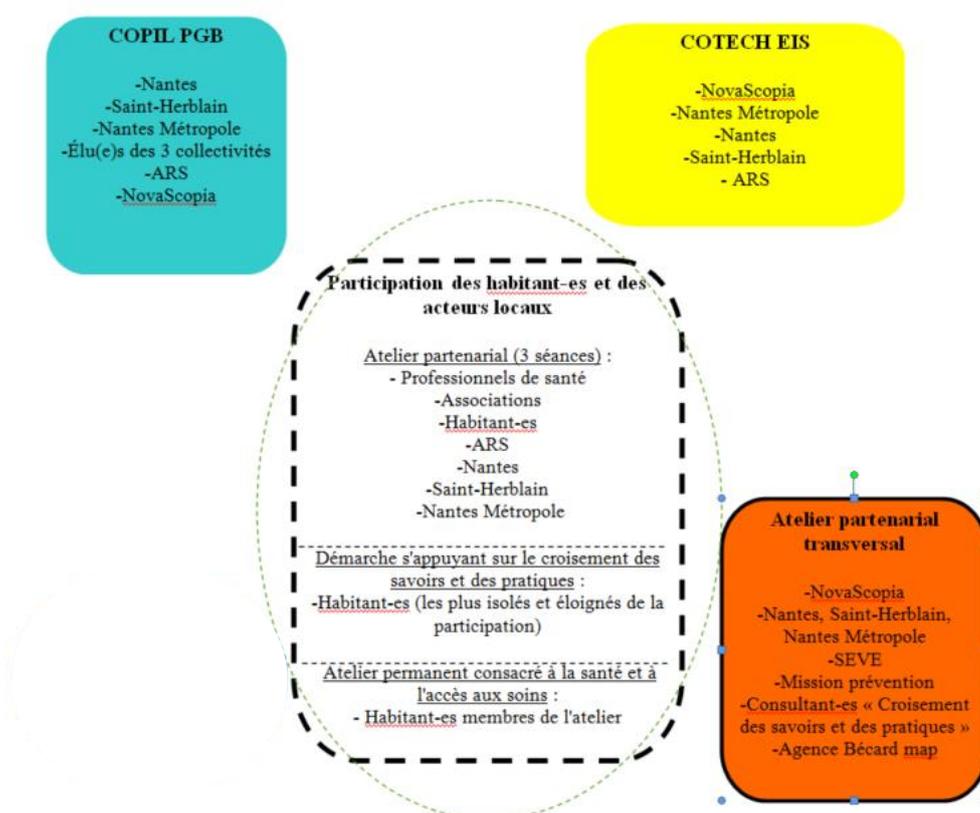


Le choix d'une méthodologie avec une forte composante participative et qualitative

Le format retenu pour cette démarche correspond à une EIS de format intermédiaire, ce qui implique :

- Une réalisation de l'EIS qui s'étale sur environ 6 mois.
- Et l'absence de mise en place de recueil de nouvelles données statistiques concernant le projet de MSPP. L'évaluateur devait s'appuyer sur les données existantes, notamment : l'analyse du profil de la population et les données sociodémographiques du quartier (dont les données issues de l'observatoire de la santé), l'étude sur les freins à l'accès aux soins au sein du quartier Bellevue à Nantes, les travaux menés dans le cadre du PGB, le projet de santé...

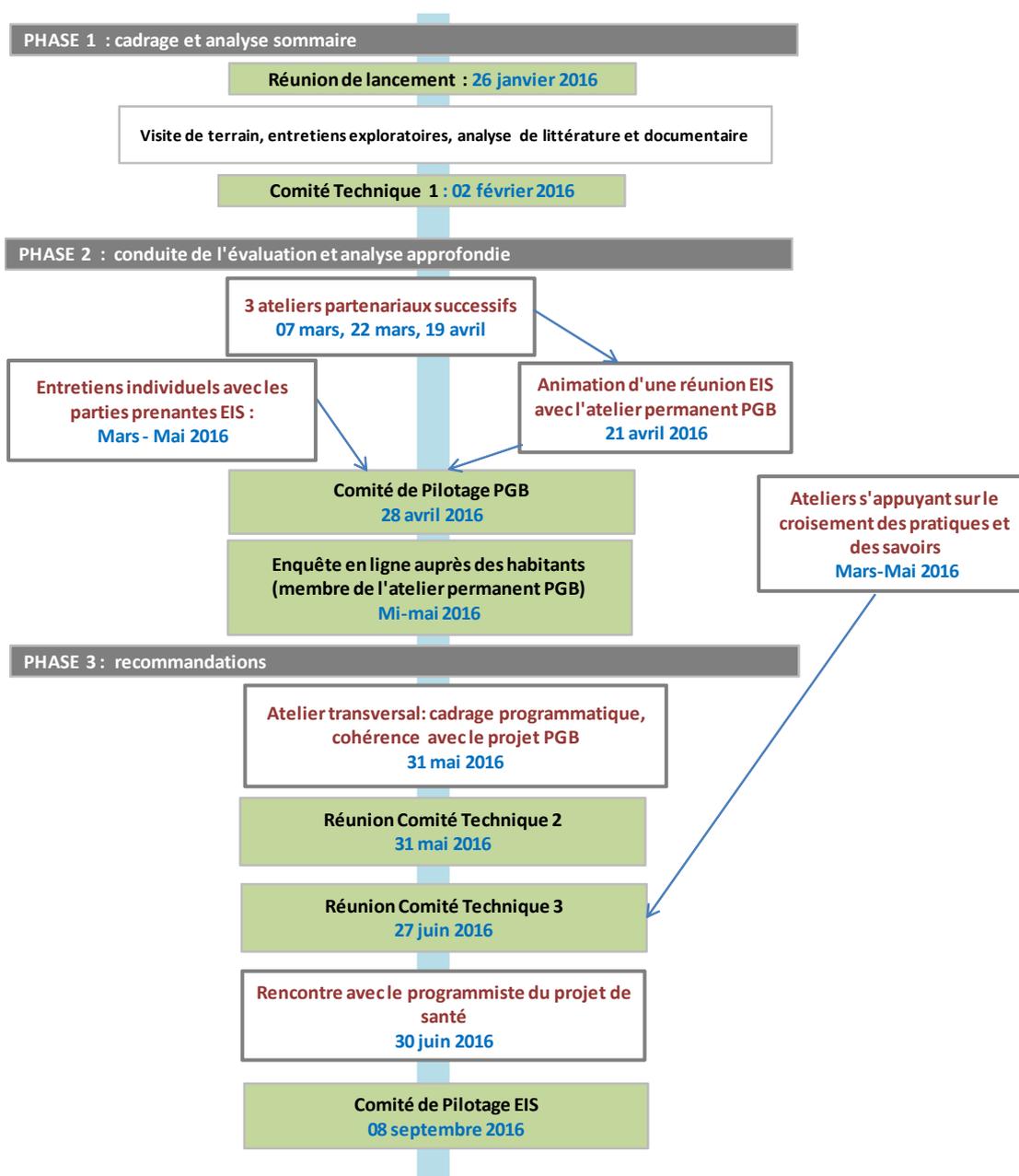
Dans cette optique, l'EIS a reposé sur différentes instances de pilotage et de mobilisation des partenaires et des habitants, s'appuyant notamment sur des dispositifs déjà structurés dans le cadre du PGB :



- **le Comité de Pilotage du projet Grand Bellevue**, afin de mobiliser les élus des différentes collectivités concernées (Villes de Saint-Herblain et de Nantes, Nantes Métropole), aussi bien dans le domaine de la santé publique que du renouvellement urbain ;
- **un Comité Technique « ad hoc »**, regroupant, outre les représentants de services techniques des collectivités concernées, des représentants de l'ARS Pays de la Loire.
- **Un « atelier partenarial »**, pierre angulaire et instance de travail majeur de cette EIS, l'atelier partenarial s'est réuni trois fois pour statuer sur les impacts du projet puis contribuer à émettre des recommandations devant être diffusées aux élus. Le choix ici retenu a été de composer un groupe d'une vingtaine de participants associant professionnels de la santé, habitants du quartier, associations locales, institutions impliquées (ARS, collectivités).

- **L'atelier permanent du PGB**, lieu d'échange et de réflexion pérenne ouvert aux habitants du territoire, qui a été mobilisé dans le cadre d'une réunion de travail sur l'EIS, puis d'un retour par écrit à un questionnaire en ligne.
- **Un « atelier transversal »**, était programmé à l'issue de la phase « évaluation » de l'EIS, avec comme objectif de croiser les résultats et vérifier la cohérence des premières pistes de recommandations avec l'avancement de la réflexion sur le projet « Grand Bellevue » dans son ensemble.

Chronogramme des différentes étapes de l'évaluation conduite par NovaScopia



La méthodologie a également permis la prise en compte d'une démarche engagée en parallèle à l'EIS, le « Croisement des Savoirs et Pratiques », visant à conduire un travail spécifique avec une trentaine d'habitants du Grand Bellevue avec des profils plus éloignés de l'accès à la santé.

L'analyse transversale du travail avec les instances de mobilisation des habitants et des partenaires : des attentes et préoccupations à intégrer dans l'évaluation et les recommandations

Le croisement de l'ensemble des résultats issus des instances présentées dans la méthodologie fait ressortir 4 grands champs d'attentes et préoccupations des habitants et partenaires de l'EIS, avec évidemment des nuances et des sensibilités différentes selon les différents profils.

- **Premier champ d'attente et levier d'intervention : rassembler les conditions de réussite pour une implantation du bâtiment central de la MSPP sur le secteur des « Lauriers » :**

Au lancement de la démarche EIS, le choix d'une localisation du bâtiment principal de la MSPP dans le secteur Lauriers a été retenu, et c'est sur cette hypothèse de départ que les réflexions partenariales ont été construites. **Ce choix de localisation marque l'importance accordée à la MSPP au sein du projet Grand Bellevue : elle sera ainsi amenée à s'implanter sur un des secteurs appelé à connaître les transformations urbaines les plus sensibles**, avec une requalification d'ensemble du secteur et l'intégration dans un futur axe dédié aux services et à l'activité économique sur la rue Romain Rolland. De plus, ce choix permet d'envisager une réalisation à relativement court terme de la MSPP (horizon 2020), le secteur des Lauriers devant bénéficier d'une requalification correspondant à la première phase du projet Grand Bellevue par rapport à d'autres secteurs. Enfin, la localisation « Lauriers » garantit une proximité immédiate de la MSPP à un arrêt de tramway, facteur essentiel de la bonne desserte de l'équipement par un public à la fois de proximité et diversifié.

Pour autant, cette localisation suscite des interrogations de la part d'une partie des partenaires et habitants mobilisés dans le cadre de la démarche EIS. L'image et le déficit d'attractivité actuels du secteur Lauriers constituent des freins à la capacité des acteurs mobilisés dans la démarche EIS à se projeter à horizon 2020 dans un environnement renouvelé pour la future MSPP. L'image de la MSPP et l'image du quartier apparaissent liées. La crédibilité du projet dépendra ainsi de la capacité à traiter de front différents enjeux mis en évidence : **les conditions pour garantir l'attractivité auprès des professionnels de santé** appelés à exercer au sein du bâtiment ; les conditions pour garantir la sécurité autour de la MSPP ; la vigilance sur l'intégration effective du projet MSPP dans le projet d'évolution du secteur Lauriers, notamment en veillant à ce que la date de livraison du bâtiment soit cohérente en termes de calendrier avec le changement d'image et la transformation d'ensemble du secteur.

Un des enjeux majeurs sera aussi de veiller à ce que la MSPP soit perçue et vécue comme une offre du « Grand Bellevue », aussi bien côté Nantes que Saint-Herblain, ce qui renvoie à différents aspects : niveau d'information, conditions d'accès équivalents entre les habitants des deux communes (tarification de la MSPP, mais aussi des autres équipements, activités et services accessibles autour de la MSPP).

- **Deuxième champ d'attente et levier d'intervention : s'appuyer sur la dynamique locale et le véritable intérêt suscité pour un projet de MSPP pensée dans son environnement.**

L'EIS vise l'intégration de la MSPP dans le projet urbain et social du Grand Bellevue, et doit donc déborder du seul programme immobilier du « bâtiment central ». Les recommandations issues des ateliers avec les acteurs et habitants permettent de confirmer que cette vision d'une MSPP pensée comme intégrée dans son

territoire trouve un véritable écho auprès des parties prenantes locales, et devra être poursuivie. **C'est notamment le sens des recommandations qui mettent en avant l'importance des espaces et activités** (autour de la nutrition, de l'activité physique...) à développer à proximité de la MSPP ; et plus généralement de ce qui **rendra la vie plus facile à ses futurs usagers** (par exemple : système de garde d'enfants pour les usagers des différentes activités de la MSPP : activités de soins et activités collectives autour de l'éducation thérapeutique ou de prévention...).

- **Troisième champ d'attente et levier d'intervention : veiller à un projet MSPP mettant en réseau, coordonnant et valorisant les ressources existantes (médicales, associatives, sociales), et s'adaptant aux problématiques « santé » des habitants du quartier.**

Cette dimension de l'ancrage dans les ressources et les problématiques locales apparaît comme une des conditions de réussite à tenir dans la durée. Il s'agit d'une dimension forte pour assurer une adhésion durable des acteurs locaux, c'est-à-dire qu'il s'agira d'actualiser régulièrement les ressources mobilisables, notamment au moment de la livraison de la MSPP et de ses premières années de fonctionnement ; et également de veiller à ce que les actions de la MSPP évoluent en tenant compte des problématiques effectives et perçues par les habitants.

- **Quatrième champ d'attente et levier d'intervention : assurer une clarté dans la vocation et les missions prioritaires de la MSPP**

Une des conditions de réussite sera de veiller dans les contenus programmatiques, et d'assurer dans la visibilité de la MSPP, que la fonction « expertise médicale / offre de soins » constitue le socle du projet. Les conditions d'attractivité des professions médicales apparaissent primordiales aux acteurs locaux mobilisés dans l'EIS. C'est seulement si ce socle est garanti que d'autres activités complémentaires pourront se mettre en place, avec des actions « intra muros » et diffusées sur le territoire en termes de prévention et d'amélioration du bien-être des habitants.

Les apports de la littérature scientifique et données probantes

Cette approche est fondée sur la littérature scientifique, les rapports d'EIS déjà produits, ainsi que des entretiens avec des experts, qui ont permis d'analyser le lien entre l'implantation d'un équipement public sur un quartier en renouvellement urbain et les déterminants de la santé.

Outre l'analyse bibliographique et à portée généraliste sur les EIS, la synthèse des données probantes s'inscrit selon six axes de recherche ciblés. Il s'agit ainsi de conforter, nuancer, éventuellement invalider les pistes de réflexion élaborées dans le cadre des instances de travail et de concertation de l'EIS « Grand Bellevue ».

Les encadrés suivants rassemblent les principales conclusions de ces analyses ciblées.

Quelles conditions de réussite d'un équipement public dans le cadre d'un projet de rénovation urbaine ?

Plusieurs facteurs cumulatifs contribuent à la mixité fonctionnelle, et à la réussite des équipements publics, en secteur de renouvellement urbain : accessibilité et desserte, tranquillité publique, concentration dans des polarités clairement identifiées, image du quartier, programmation plurifonctionnelle permettant d'attirer des publics diversifiés, anticipation des enjeux de fonctionnement, d'accueil des publics...

Dans quelle mesure la mixité sociale des usagers dans la fréquentation d'un établissement public contribue-t-elle à la réduction des inégalités sociales en faveur des personnes les plus défavorisées ?

Considérée à l'échelle de la fréquentation d'un équipement public comme une MSPP, la mixité sociale peut engendrer des effets positifs pour les différents profils d'usagers s'y rendant. Sont impactés des déterminants de santé importants comme l'estime de soi ou la cohésion sociale pour les personnes les plus défavorisées.

Cette mixité sociale aura d'autant plus de chances de produire des effets positifs pour les plus défavorisés que le degré d'hétérogénéité entre les usagers sera maîtrisé, de manière à favoriser de véritables interactions et une reconnaissance mutuelle par la promotion d'activités sociales communes.

Quelle approche face au contrôle sociale des espaces publics induisant du non recours à des équipements publics, notamment par les femmes ?

Intégrer le risque de contrôle social pouvant conduire certaines populations visées, notamment les femmes, à ne pas fréquenter un équipement public comme la MSPP, implique d'accorder dès la conception une réflexion sur la qualité des espaces publics de proximité, ainsi que sur la prise en compte des différents usages et usagers qu'ils accueilleront. Cette prise en compte en amont sera favorisée par une association à la réflexion des différents usagers et la mobilisation des réseaux de sociabilité existants.

Comment envisager la zone d'attraction possible de la future MSPP, en fonction de sa localisation ?

En termes d'accessibilité physique, un équipement comme la future MSPP devrait pouvoir attirer des usagers habitant essentiellement dans un rayon de 15 minutes en temps de trajet, selon différents modes de transports. Cet ordre de grandeur corrobore celui évoqué par les participants aux ateliers « Croisement des Pratiques et Savoirs ».

Quels sont les apports attendus de la proximité d'espaces verts (trame verte du Grand Bellevue) à la santé / bien-être des publics usagers de la MSPP ?

Au regard de la littérature scientifique, la proximité d'espaces verts de qualité, effet attendu du Projet de renouvellement urbain sur le secteur Lauriers et plus largement l'ensemble du Grand Bellevue, devrait avoir des apports bénéfiques importants pour les usagers de la MSPP : amélioration de la santé mentale et du bien-être (réduction du stress, meilleure capacité de récupération suite à une fatigue psychologique, bénéfiques sur le développement psychologique et social des enfants et adolescents) ; augmentation de la longévité des aînés et encouragement les liens sociaux, tout particulièrement chez les personnes à plus faible revenus ; contribution à la réduction des inégalités de santé.

Quels sont les prolongements possibles dans le projet urbain des actions prioritaires du projet de santé de la MSPP ?

La revue de littérature fait ressortir plusieurs composantes d'un projet urbain permettant de promouvoir des habitudes de vie favorables à la santé.

Outre l'importance des espaces verts, déjà soulignée, le choix d'un projet urbain favorisant, d'une part la proximité et l'accessibilité d'équipements sportifs et de loisirs, et d'autre part des infrastructures de mobilité donnant une place centrale aux cheminements actifs, tiennent une place capitale pour construire un cadre de vie propice à l'activité physique.

Dans l'optique de mettre en place une politique de santé dans le domaine de la nutrition, la question de la qualité des sources d'approvisionnement alimentaire (commerces, lieux de restauration, possibilités de jardinage et d'agriculture urbaine) que peut proposer un quartier est aussi essentielle.

La prise en compte de ces ambitions dans le PGB, sur le secteur Lauriers mais aussi et surtout plus largement à l'échelle de l'ensemble du projet urbain, contribuera à soutenir directement les priorités du projet MSPP.

Synthèse d'estimation des impacts du projet

Cette synthèse correspond à l'évaluation par les consultants de NovaScopia, s'appuyant sur l'ensemble des éléments de résultats présentés précédemment, aussi bien qualitatifs (ateliers permanent et partenarial, apports de la démarche CSP) que de l'analyse ciblée de la littérature scientifique.

La grille suivante, volontairement simplifiée par rapport à celle présentée dans le rapport global, permet de visualiser quels sont les déterminants de santé intégrés dans l'analyse, ainsi que de disposer d'une vision d'ensemble sur lesquels sont impactés positivement ou négativement par le projet. (exemple de lecture : pour le déterminant de santé « pratique de l'activité physique », l'effet attendu du projet d'intégration de la MSPP dans le PGB est considéré comme positif (+) ; pour le déterminant « mixité sociale » l'effet du projet est considéré comme négatif (-)).

Déterminants de la santé		Impact du projet sur les déterminants de l'état de santé				
		+++	+	=	-	---
FAMILLE 1 : MODES DE VIE, STRUCTURES SOCIALES ET ECONOMIQUES						
COMPORTEMENTS DE VIE SAINS	Alimentation					
	Pratique de l'activité physique					
	Estime de soi					
	Tabac, alcool, addictions					
COHESION SOCIALE ET EQUITE	Mixité sociale de la fréquentation de la MSPP et abords					
	Mixité générationnelle, hommes/femmes, de la fréquentation de la MSPP et abords					
	Mixité fonctionnelle					
	Image du territoire					
	Intégration sociale, confidentialité/ contrôle social					
DEMOCRATIE LOCALE / CITOYENNETE	Concertation de la population					
	Concertation des parties prenantes					
FAMILLE 2 CADRE DE VIE, CONSTRUCTION ET AMENAGEMENT						
QUALITE DU BATI	Nature du Bâtiment - impact environnemental (exposition soleil, matériaux, ventilation, aération, isolation thermique et acoustique...)					
AMENAGEMENT URBAIN	Déplacements/ Mobilité					
	Espaces verts					
	Formes urbaines					
	Accessibilité et signalétique					
SECURITE / TRANQUILLITE	Risques naturels et industriels					
	Sécurité des déplacements					
	Sécurité des espaces publics					
FAMILLE 3 MILIEUX ET RESSOURCES						
ENVIRONNEMENT NATUREL	Qualité de l'eau, de l'air et du sol					
	Environnement naturel/ paysage					
	Déchets					

Des recommandations détaillées sur les différentes composantes de l'intégration du projet MSPP dans le PGB

Les différentes recommandations émises dans le cadre du rapport sont organisées et détaillées autour de 6 grands axes thématiques :

Axe 1 : Favoriser l'attractivité et la valorisation de la MSPP, notamment en visant une mixité sociale des usagers

- 1.1. Développer et pérenniser une offre attractive pour les praticiens de la MSPP :
 - Ex: valorisation individuelle et collective des praticiens impliqués.
- 1.2. Attirer différents publics d'usagers, pas uniquement les profils de ménages les plus précarisés
 - Ex: choix d'une échelle élargie de promotion / communication (ensemble du Grand Bellevue, mais aussi au-delà...).
- 1.3. Valorisation par la qualité du bâtiment MSPP et son environnement immédiat :
 - Ex: aménager l'espace extérieur de proximité pour différents besoins (un espace vert à côté pour attendre les rendez-vous avec bancs, permettre aux enfants de jouer, cadre relaxant...).

Axe 2 : Lutter contre le contrôle social, assurer la confidentialité des usagers

- 2.1. Entrée du bâtiment central de la MSPP donnant accès à des activités diversifiées (complémentaires en termes de prévention et/ou complètement différentes, espace événementiel / culturel, garde d'enfants) :
 - guichet unique d'accueil pour ces activités plurielles.
 - Appellation et signalétique extérieure reflétant ces activités plurielles.
- 2.2. Orientation de l'entrée « usagers » sur l'extérieur du quartier et/ou des rues fréquentées.

Axe 3 : Rendre
lisible, agréable
et sécurisée
l'accessibilité à
la MSPP

- 3.1. Sécurisation de l'entrée du bâtiment central pour les professionnels (entrée séparée avec contrôle d'accès, stationnement sécurisé au sein du bâtiment...).
- 3.2. Sécurisation de l'entrée du bâtiment central pour les usagers.
- 3.3. Importance du chemin entre l'arrêt de tramway « Lauriers » et l'entrée du bâtiment central MSPP : mettre l'accent sur la signalétique, la lisibilité et l'éclairage du trajet.
- 3.4. Réseau d'accessibilité pour les piétons et en circulations douces, en lien avec le développement de la trame verte, dans un rayon de 10 à 15 minutes autour du bâtiment central MSPP.
- 3.5. Prévoir une offre de stationnement sécurisé pour les voitures des usagers.
- 3.6. Accessibilité pour tous les publics (signalétique, architecture, parcours depuis l'arrêt de tramway pour les mal voyants, personnes à mobilité réduite...).
- 3.7. Accessibilité sociale (importance de l'accueil: traductions, médiation sanitaire, accompagnement au sein de la MSPP ...)

Axe 4 : Assurer
la diffusion
territoriale de
la promotion
de la santé sur
l'ensemble du
quartier, à
partir du
projet MSPP

- 4.1. Conception de la MSPP comme:
 - Lieu de ressources et promotion sur les activités santé et bien-être du quartier, quel que soit l'âge ou le sexe.
- 4.2. Aide et accompagnement au développement de nouvelles activités de prévention santé / bien-être.
- 4.3. Création, à partir du bâtiment MSPP et avec indications signalétiques, de plusieurs parcours :
 - Jalonnement / parcours « santé activité physique » sur la trame verte.
 - Jalonnement / parcours « nutrition » (tables gourmandes, jardins communautaires...).
- 4.4. Encouragement de projets d'agriculture urbaine à l'échelle du Grand Bellevue, par et pour les habitants, sous différentes formes.
- 4.5. Intégrer au PGB une réflexion sur la conception des espaces publics encourageant la pratique d'activité physique

Axe 5 :
Enclencher une
dynamique
partenariale :
MSPP en réseau
avec les autres
équipements /
services du
secteur

- 5.1. Dans sa conception (physique, site numérique), MSPP lieu ressources, permettant de rendre visible les activités associatives:
 - Espace d'accueil et d'animation permettant des expositions et des événements portés par des acteurs extérieurs à la MSPP...
 - Permanences d'associations sur différents sujets de santé publique (diététique, accompagnement nutritionnel...).
- 5.2. Inventaire des équipements publics du Grand Bellevue, existants ou en projet, pouvant coopérer avec la MSPP.
- 5.3. Faciliter l'accessibilité, depuis le bâtiment central de la MSPP, aux autres services et équipements situés à proximité: cohérence des parcours, des horaires, conditions d'accès pour l'ensemble des habitants du Grand Bellevue.
- 5.4. Proposer une garde d'enfants temporaire pendant les différentes activités de la MSPP (activités de soins, activités collectives...).
- 5.5. Information et communication croisée entre la MSPP et les autres équipements du quartier contribuant à la santé au sens large.
- 5.6. Coordination des acteurs locaux impliqués dans le repérage et le soutien aux personnes en souffrance psychique (bailleurs sociaux, services sociaux, gardiens...).
- 5.7. Intervention d'acteurs associatifs pour la médiation sanitaire (problème de compréhension, maîtrise de la langue et du système de santé...).

Axe 6 :
Développer
l'implication et la
participation des
habitants dans le
projet MSPP

- 6.1. Implication des usagers et des habitants dans les instances de pilotage de la MSPP : par exemple, mise en place d'un « Comité des Usagers » amené à participer une fois par an à une réunion avec la collectivité et les professionnels impliqués dans la MSPP :
 - Bilan de l'activité de la MSPP sur l'année précédente.
 - Redéfinition éventuelle des orientations pour le prochain exercice, en prenant en compte l'évolution des besoins et l'expression des habitants.
- 6.2. Développement d'actions sous l'égide de la MSPP favorisant le « vivre ensemble » entre les habitants (par exemple : ateliers-actions sur les nuisances de voisinage ; débats, temps de convivialité, réseau d'entraide...).
- 6.3. Conduite régulière de diagnostics en marchant « santé/ bien-être » sur le quartier, associant des habitants volontaires, portés par la MSPP.

La préparation du suivi de la mise en œuvre des recommandations

La prise en compte des recommandations de l'EIS est appelée à s'inscrire dans une durée longue, les recommandations concernant aussi bien le temps du montage du projet (d'ici la livraison de la MSPP à horizon 2020) que celui de son fonctionnement effectif et de son intégration au futur quartier du Grand Bellevue (au-delà de 2020 donc). Cette phase apparaît essentielle pour accompagner la mise en œuvre des changements proposés dans le cadre de l'EIS, mais aussi pour évaluer le processus dans son ensemble, c'est-à-dire évaluer les conséquences de son déroulement à l'échelle du territoire et des collectivités, des professionnels engagés, mais aussi et surtout des populations concernées.

Le suivi des recommandations est déjà anticipé dans l'étude, à travers la proposition d'un tableau de bord d'indicateurs à mobiliser pour disposer d'un cadre de référence dans la durée.

A court terme, et pour s'assurer de l'enclenchement de cette dynamique collective, un premier temps de suivi est prévu 6 mois après la finalisation de l'EIS (début 2017), dans le cadre d'une réunion partenariale associant les directions et services concernés, pour un premier bilan des acquis, freins et pistes de réorientations éventuelles à retenir.

La mise en œuvre de ces recommandations, ainsi que ce suivi, reposera sur une forte mobilisation dans la durée des différentes directions et services concernés des collectivités, sous l'impulsion du Comité de Pilotage du PGB.